

Déployer une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

RS6608 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	100, 110, 120
Formacode(s)	32008, 12522
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/05/2024
Date d'échéance	31/05/2027

Certificateur(s)

MADAME MARION BAILLY · SIRET : 79130132800021

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLOGICA	91371062000018	Former
TRANSITION	82758154700029	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est une démarche volontaire par laquelle les entreprises intègrent des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et leurs relations avec leurs parties prenantes.

Les objectifs de la RSE sont multiples : contribuer au développement durable, en conciliant les enjeux économiques, sociaux et environnementaux,

Améliorer la performance globale de l'entreprise, en renforçant sa compétitivité, sa résilience et sa capacité d'innovation, Gagner en attractivité et en responsabilité, en fidélisant les clients, les salariés, les investisseurs et les autres parties prenantes.

La RSE est une démarche qui s'inscrit dans une évolution globale de la société. Les entreprises sont de plus en plus attendues à assumer leur responsabilité sociale et environnementale. Elle est également un facteur de compétitivité car elle permet aux entreprises de se différencier de leurs concurrents et de répondre aux attentes des consommateurs et des investisseurs. Les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité peuvent s'engager dans une démarche de RSE. Il existe de nombreux outils et ressources pour les aider à mettre en œuvre cette démarche, notamment des normes, des labels et des formations.

La certification des compétences en RSE est un processus qui vise à évaluer les connaissances et les aptitudes d'une personne à déployer une démarche RSE dans une entreprise. Elle permet de garantir que les personnes certifiées disposent des compétences nécessaires pour mener à bien cette démarche, qui est complexe et multidimensionnelle. Les objectifs de la certification des compétences professionnelles visées par cette certification sont multiples : assurer la qualité des compétences des professionnels de la RSE, favoriser la reconnaissance des compétences en RSE, contribuer au développement de la RSE.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 Rédiger des recommandations sur les dispositifs internationaux et réglementations nationales qui s'appliquent à l'entreprise en matière de RSE afin de guider l'entreprise à se mettre en conformité avec la loi et à anticiper les réglementations futures
- C2 Concevoir une cartographie des parties prenantes internes ou externes (salariés, clients, fournisseurs ...) afin d'identifier les parties prenantes et leurs attentes dans le cadre du renforcement de la démarche RSE de l'entreprise
- C3 Rédiger un argumentaire à l'aide d'un SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) afin d'apporter un éclairage sur les opportunités et risques à l'instance de gouvernance de l'entreprise pour développer une politique RSE
- C4 Établir un rapport du diagnostic dans un livrable adapté au contexte de l'entreprise afin d'identifier les enjeux prioritaires de l'entreprise en RSE
- C5 Définir un plan d'action en utilisant la méthode SMART (Spécifique - Mesurable - Atteignable – Réaliste et - Temporel) et les outils de l'économie circulaire afin d'identifier les actions majeures à déployer en RSE pour l'entreprise
- C6 Élaborer des supports de communication pour mettre en œuvre et animer une démarche RSE
- C7 Analyser le rapport RSE de l'entreprise grâce à la méthodologie de l'analyse de matérialité afin de valider les enjeux qui sont prioritaires pour l'entreprise et ses parties prenantes en matière de RSE
- C8 Intégrer durablement le handicap et l'inclusion dans la stratégie RSE de l'entreprise afin de favoriser l'adaptation de l'ensemble des salariés dans un collectif de travail, indépendamment de leurs différences et de leurs spécificités.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Depuis l'entrée en vigueur de la loi Pacte du 22 mai 2019, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur pour renforcer la RSE :

Article 1833 du Code Civil a été modifié afin que l'objet social de toutes les sociétés intègre la considération des enjeux sociaux et environnementaux,

Article 1835 du Code Civil a été modifié pour reconnaître la possibilité aux sociétés qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être dans leurs statuts,

Décret du 9 août 2017 pris pour l'application de l'ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises,

Ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises.

Loi du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Point de contact national français de l'OCDE pour la conduite responsable des entreprises.

Loi AGECL « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La formation s'adresse aux professionnels ayant déjà des compétences en gestion de projets, exerçant des fonctions transversales (développement, marketing, achats, prospection, communication, ressources humaines, qualité-sécurité-environnement...) dans des entreprises de toute taille, des associations, des ONG, des cabinets de conseil, des agences de notation ou encore dans le secteur public et souhaitant intégrer la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans leur métier. Pré requis :

diplôme ou certification de niveau 6, minimum, 3 ans d'expérience professionnelle et expérience en gestion de projets.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification s'adresse aux professionnels ayant déjà des compétences en gestion de projets, exerçant des fonctions transversales (développement, marketing, achats, prospection, communication, ressources humaines, qualité-sécurité-environnement...) dans des entreprises de toute taille, des associations, des ONG, des cabinets de conseil, des agences de notation ou encore dans le secteur public et souhaitant intégrer la Responsabilité Sociétale

des Entreprises (RSE) dans leur métier. Pré requis : diplôme ou certification de niveau 6, minimum 3 ans d'expérience professionnelle et pratique en gestion de projets.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury d'évaluation se compose de 3 personnes : 1 représentant de l'organisme certificateur ayant reçu le mandat pour siéger comme membre du jury d'évaluation par le représentant légal de l'organisme et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat à la certification ; 2 professionnels experts en démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) extérieurs à l'organisme certificateur justifiant d'au moins 5 ans d'expérience et n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat. L'un des deux professionnels est nommé Président du Jury.

Le jury de décision de la délivrance de la certification se compose de 2 personnes : le responsable légal de l'organisme certificateur et 1 professionnel expert en démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) extérieur à l'organisme de formation justifiant d'au moins 5 ans d'expérience n'ayant aucun lien personnel ou professionnel avec le candidat.

Base légale

Date de décision	31/05/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/05/2027
Date de dernière délivrance possible	30/11/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	74	—	—	—
2022	77	—	—	—
2021	54	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5258

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6608/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	2 520 € – 3 950 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	32
Parcours menés à terme	28
Taux d'achèvement	88 %
Période	09/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	98 274 €
Coût moyen par dossier	2 978 €
Durée moyenne	47 h
Période	06/2024 – 09/2026
France compétences	79 %
Reste à charge titulaire	9 %
France Travail	6 %
OPCO	4 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.